



RENTREE SCOLAIRE 2017 / 2018

1. Pour une inscription en 1^{ère} année de maternelle ou au CP à l'élémentaire

Sont concernés par ces inscriptions, pour l'école maternelle, les enfants nés entre le 1er janvier et le 31 décembre 2014, pour l'école élémentaire, tous les enfants actuellement scolarisés en grande section de maternelle à l'école des Mûriers pour leur entrée en CP, ainsi que tous les enfants emménageant à Saint-Germain-Laval qui seront scolarisés à la prochaine rentrée.

Les pré-inscriptions administratives se feront en mairie du mardi 18 avril 2017 au vendredi 05 mai 2017 :

- les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h et de 14h à 17h (hors jours fériés),
- les mercredis matin de 8h30 à 12h,
- les samedis 22 et 29 avril 2017 de 9h à 11h.

Pièces à fournir obligatoirement (apporter les originaux) :

- le dossier d'inscription dûment complété,
- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, GDF,...),
- le carnet de santé de l'enfant.

Si inscriptions aux services périscolaires (garderies, cantines, centre de loisirs, NAP), pièces complémentaires à fournir (apporter les originaux) :

- avis d'imposition 2016 (sur les revenus 2015),
- attestation CAF/MSA,
- 3 derniers bulletins de paie du foyer,
- l'attestation d'assurance individuelle de (des) l'enfant(s) pour l'année 2017 / 2018.

Les inscriptions définitives dans les écoles maternelle et élémentaire se dérouleront aux dates suivantes :

- Pour l'école maternelle Les Mûriers : les mardi 09 mai de 9h à 11h et de 14h à 18h, jeudi 11 mai de 15h30 à 18h et lundi 15 mai de 17h à 19h.
- Pour l'école élémentaire de Courbeton : les jeudi 18 mai de 17h à 18h30, vendredi 19 mai de 17h à 19h et lundi 22 mai de 14h30 à 16h.

*ATTENTION, si vos enfants sont déjà scolarisés en maternelle ou à l'élémentaire,
il n'y a pas d'inscription à faire pour le changement de classe.*

2. Pour un renouvellement de dossier d'inscription de votre (vos) enfant(s) aux services périscolaires (cantine, garderie, NAP et centre de loisirs)

Sont uniquement concernés par ces inscriptions, les enfants qui restent au sein de leur établissement et qui changent de classe.

Les réinscriptions se feront en mairie du mardi 09 mai 2017 au vendredi 07 juillet 2017 :

- les lundis, mardis et vendredis de 14h à 17h (hors jours fériés),
- les mercredis matin de 10h à 12h,
- les samedis 20 mai et 1^{er} juillet 2017 de 9h à 11h.

Vous avez également la possibilité de transmettre tous ces documents par mail au service périscolaire (periscolaire@saint-germain-laval.fr).

Pièces à transmettre obligatoirement (apporter les originaux) :

- le dossier d'inscription dûment complété,
- livret de famille,
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (EDF, EAU, GDF,...),
- le carnet de santé de l'enfant (pages des vaccins),
- le certificat de radiation (si changement de commune).

Si réinscriptions aux services périscolaires (garderies, cantines, centre de loisirs, NAP), pièces complémentaires à fournir (apporter les originaux) :

- avis d'imposition 2016 (sur les revenus 2015),
- attestation CAF/MSA,
- 3 derniers bulletins de paie du foyer,
- l'attestation d'assurance individuelle de (des) l'enfant(s) pour l'année 2017 / 2018.

Toutes les modalités d'inscription sont disponibles sur le site internet de la ville www.saint-germain-laval.fr/, rubrique **Vie Scolaire**.

Les dossiers de demande d'inscription et réinscription seront téléchargeables en ligne ou disponibles en mairie à compter du vendredi 31 mars 2017.

Pour tout complément d'information : 01 64 32 10 62.